



# COMITÉ DÉPARTEMENTAL 34 de JEU de BALLE au TAMBOURIN

## Siège Social :

Maison Départementale des Sports - 200 avenue du Père Soulas – 34094 MONTPELLIER Cedex 5  
Tel : 04.67.41.78.25 – Fax : 04.67.86.18.37

Réunion du Bureau du CD 34  
A Gignac  
Le 17 Décembre 2009

**Présents** : M<sup>r</sup> Jacques BOUSQUET, M<sup>r</sup> Yvan BUONOMO, M<sup>r</sup> Patrice CHARLES, M<sup>r</sup> Gérard PINEAU, M<sup>r</sup> Patrick ROQUES.

**Excusés** : M<sup>me</sup> Julie CHARLES, M<sup>r</sup> Michel EDOUARD et M<sup>me</sup> Marie Laure RAPIN.

## **Promotion.**

### **Convention avec la Fédération**

Le Bureau du Comité décide de signer la convention de partenariat avec la Fédération pour le travail de la personne chargée de la communication de la Fédération.

**Usep** : sollicité par le Délégué Usep 34, Igor Bantsimba a réalisé pour le compte du CD 34 le mardi 24 novembre une animation à Mèze auprès de tous les responsables Usep Nationaux. La découverte de notre sport a beaucoup plu à un certain nombre de délégués, qui envisagent de le proposer dans leurs départements respectifs.

### **Plaquettes de promotion**

Jacques Bousquet présente au Comité le projet de Plaquette élaboré par la personne chargée de la communication.

Les membres du bureau décident d'y apporter quelques modifications, le projet sera à nouveau présenté au bureau du Comité pour la validation.

### **Papiers en-tête du Comité**

Les membres du Comité valide les projets de papiers en-tête à utiliser par le Président, le Secrétariat, et les éducateurs.

**Logo** : Lorsque le CD 34 aura validé la proposition du nouveau logo du CD, le CD passera commande auprès d'une imprimerie pour faire réaliser des enveloppes avec l'entête du Comité Départemental et le nouveau logo.

## **Achat d'un véhicule :**

Jacques Bousquet informe le Bureau que le véhicule pour le deuxième éducateur vient d'être acheté et qu'il sera mis à sa disposition dans les prochains jours.

## **Finales du championnat de France en salle :**

Les finales du championnat de France en salle 2010 doivent se dérouler dans l'Hérault à une date que va fixer la Fédération

A ce jour, seul le club de Florensac a déposé une demande d'organisation. Le CD 34 attend donc la date qui sera décidée par la Fédération pour donner son accord.

## **Demande du club de Monceaux sur Dordogne :**

Suite au succès de l'engagement de son équipe Benjamin et à l'engouement suscité par sa participation au championnat héraultais, le club de Monceaux sur Dordogne a fait la demande auprès du Comité afin de pouvoir engager une équipe Minime en championnat.

Etant donné que la première phase est terminée et que la poule Espoir Minime comporte peu d'équipes, le Comité accepte exceptionnellement d'intégrer le club de Monceaux sur Dordogne au championnat Minime Espoir, sous certaines conditions :

- le club de Monceaux sur Dordogne jouera toutes ses rencontres dans l'Hérault.
- Le club de Monceaux sur Dordogne ne pourra pas être sacré champion Minime Espoir, même s'il termine à la première place de la poule car il n'a pas participé à la première phase.

Dans ce même championnat Minime Espoir, sur proposition du club et afin que la catégorie espoir soit composée de 5 équipes, le Comité décide que l'équipe de Teyran participera au championnat Minime Espoir.

## **Tirage au sort des coupes de l'Hérault de jeunes**

### **Coupe de l'Hérault CADET**

1/2 finale, le dimanche 30 mai 2010

**Viols le Fort** reçoit **Cournonsec**, à 10h00

**Mèze** reçoit **Vendémian 1**, à 10h00

### **Coupe de l'Hérault MINIME**

1/2 finale, le dimanche 30 mai 2010

**Cournonsec** reçoit **Castelnau de Guers**, à 10h00

**Cournonterral 1** reçoit **Viols le Fort**, à 10h00

### **Coupe de l'Hérault BENJAMIN**

1/2 finale, le dimanche 30 mai 2010

**Florensac** reçoit **Vendémian**, à 10h00

**Cournonsec** reçoit **Viols le Fort**, à 09h00

### **Coupe de l'Hérault POUSSIN**

1/2 finale, le dimanche 30 mai 2010

**Florensac 2 ou Castelnau de Guers** reçoit **Florensac 1**, à 09h00

**Cazouls d'Hérault** reçoit **Viols le Fort**, à 10h00